

## Commission Institutions, décentralisation et pouvoirs locaux

---

### Feuille de route pour la mandature associative 2020-2023

**PRESIDENT : CHARLES-ERIC LEMAIGNEN, SECRETAIRE NATIONAL DE L'ADCF, VICE-PRESIDENT D'ORLEANS METROPOLE**

#### PERIMETRE DES TRAVAUX DE LA COMMISSION

Les travaux de la commission « institutions, décentralisation et pouvoirs locaux » ont pour objet le cadre institutionnel de l'intercommunalité concernant son fonctionnement interne, sa place au sein du bloc communal, ses relations avec les autres niveaux de collectivités locales et l'Etat, ainsi que sa connaissance par les citoyens.

En vue de préparer les positions associatives de l'AdCF et de nourrir ses échanges avec le Parlement et le Gouvernement, les membres de la commission sont amenés à débattre des évolutions institutionnelles souhaitables ou nécessaires pour l'intercommunalité et de l'organisation des pouvoirs locaux et nationaux en France. Il s'agit aussi bien de s'attacher à la fabrique du droit qu'à la doctrine et aux pratiques qui le font vivre.

#### CONTEXTE

Après une mandature 2014-2020 marquée par d'importants mouvements de périmètres intercommunaux et de nombreux transferts de compétences préparés étroitement avec l'AdCF, les intercommunalités de France ont exprimé leur demande de stabilité en vue de consolider les réorganisations qui en ont résulté.

Au-delà des éventuels aménagements juridiques encore nécessaires, la nouvelle mandature s'ouvre sur des réflexions portant sur la différenciation (pouvoir réglementaire des collectivités, etc.) et la décentralisation de l'action publique, la conduite des politiques partagées, le dialogue territorial et les relations avec l'Etat, particulièrement dans le cadre du chantier « 3D »<sup>1</sup> initié par le Gouvernement.

Dans chaque intercommunalité, la mise en place des nouvelles gouvernances se nourrit de l'expérience des précédentes mandatures pour correspondre aux attentes des nouvelles équipes et aux objectifs de collégialité et d'efficacité.

---

<sup>1</sup> Décentralisation, différenciation, déconcentration

## THEMATIQUES

### 1. Chantier « 3D » (décentralisation, différenciation, déconcentration)

- Conduite des politiques partagées : rôles du chef de file et de l'autorité organisatrice
- Pouvoir réglementaire des collectivités territoriales
- Instances de dialogue territorial
- Relations avec l'Etat

### 2. Gouvernance et fonctionnement du couple « communes-communauté »

- Organisation des relations entre les communes et leur intercommunalité
- Gouvernance des « satellites » des intercommunalités

### 3. Lisibilité et notoriété de l'intercommunalité (à partir du second semestre 2021)

- Diagnostic de la campagne des élections municipales et intercommunales de 2020
- Travaux prospectifs

Selon l'actualité et les demandes des membres de la commission, d'autres thématiques de travail seront ajoutées à cette feuille de route.

#### Référent AdCF :

Simon Mauroux  
Responsable des affaires juridiques et institutionnelles  
s.mauroux@adcf.asso.fr